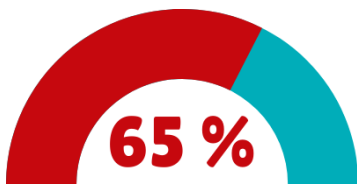




Chers défenseurs de la Maurienne,

Au mois de juillet, nous faisons appel à vous pour pouvoir poursuivre nos actions en Maurienne. Grâce à vos dons en 2020, notre équipe juridique a déjà remporté 3 victoires capitales, dont une historique. Une partie du chemin est fait, il nous faut désormais faire l'autre ! Ce combat pour sauver la Maurienne de la voracité des aménageurs et des promoteurs immobiliers est regardé partout dans les Alpes et au-delà. Nous devons impérativement le gagner pour offrir un autre avenir que celui de l'artificialisation destructrice et d'un autre temps à nos belles montagnes.

65% de la somme nécessaire aujourd'hui récoltés cet été !



10 000€, c'est la somme dont nous avons besoin pour payer les honoraires d'avocats et les temps de travail salarié cette rentrée, sans compter les procédures judiciaires en appel auxquelles il faut s'attendre. Cet été, en l'espace d'un mois, les premiers dons ont permis d'atteindre 65% de cette somme. Un grand merci à chaque donatrice et à chaque donateur d'avoir répondu présent(e) pendant son été !

Vous n'avez pas encore donné ? C'est le moment !

Les élus ont opté pour une stratégie de « mise devant le fait accompli » en avançant les projets d'aménagement un à un malgré notre recours contre le SCoT du Pays de Maurienne dans son ensemble. Objectif : grignoter la Maurienne projet par projet et nous épuiser financièrement. Face à cette stratégie, nous avons dû multiplier les recours pour bloquer les projets un à un.

JE FAIS UN DON



Ensemble, nous avons réussi à :

⇒ faire suspendre les travaux d'aménagement de la piste de ski et de remplacement du télésiège de la Fournache, à Aussois, en bordure du GR5 aux portes du Parc National de la Vanoise, [Lire notre communication](#)

⇒ faire annuler l'autorisation préfectorale du projet d'urbanisation au Vallonet (2 000 lits), à Bonneval-sur-Arc, en site vierge en regard du hameau classé de l'Écot en bordure du Parc National de la Vanoise également, [Lire le communiqué](#)

⇒ obtenir la suspension de 5 Unités Touristiques Nouvelles (extensions de domaines skiables) du SCOT du Pays de Maurienne (Valcenis, Valmeneir, Croix du sud, Liaison Albiez-Karellis et Aussois - suspension partielle), une première à l'échelle nationale et une victoire historique ! [Lire notre communiqué](#)

Et maintenant ?

⇒ Il nous faut, après avoir gagné les recours en référé suspension, les gagner sur le fond pour que les projets soient définitivement abandonnés.

⇒ Nous devons poursuivre notre nouveau recours contre le projet de remplacement du télésiège des Chaudannes à Montricher-Albanne (Les Karellis) : projet d'une nouvelle gare d'arrivée sur la crête avec arasement de la tête des Chaudannes. C'est la première étape du projet de liaison Albiez-Les Karellis, en dépit de l'avis défavorable du commissaire enquêteur.

⇒ En plus de ces procédures déjà en cours, nous attendons la révision de plusieurs Plans Locaux d'Urbanisme :

- à Montricher-Albanne, dont l'enjeu est la liaison avec Albiez-Montrond avec ses télésièges et pistes qui menacent les paysages, les zones humides et la faune alpine,
- à Valloire, avec le projet de Club Med et ses 17 hectares de béton en bordure de hameau sur la route mythique du col du Galibier,
- à Albiez-Montrond : projet de terrassement de piste (La Nouvelle) impactant alpages et zones humides.

JE FAIS UN DON



Le réchauffement climatique condamnant les stations de ski à brève échéance, nous avons plus que jamais le devoir de sauver ce qu'il reste de nos montagnes. La Maurienne, encore épargnée par le tourisme de masse, ses superbes paysages et sa biodiversité exceptionnelle ne peuvent compter que sur nous. Nous ne pouvons compter que sur vous pour nous donner les moyens de le faire. Je compte donc sur vous ! Et je vous donne rendez-vous bientôt pour de bonnes nouvelles de la Maurienne ;-)

Séverine, Responsable des appels à la générosité



2, rue professeur Zimmermann
Lyon, 69007
France

